SÉANCE DU 12 JANVIER 1906

PRÉSIDENCE DE M. ERNEST MALINVAUD.

M. le Président, en prenant place au fauteuil, s'exprime en ces termes :

Messieurs et chers confrères,

En appelant votre ancien Secrétaire général au grand honneur de diriger vos travaux pendant l'année qui vient de s'ouvrir, vous avez eu surtout égard à la bonne volonté qu'il vous a montrée, durant une longue période, dans l'exercice de ses fonctions, et votre bienveillance a suppléé indulgemment à l'insuffisance de ses titres sous beaucoup d'autres rapports. Cette nouvelle manifestation de vos sentiments de confiante et affectueuse estime, couronnant toutes celles dont vos suffrages m'ont honoré pendant près de trente ans, m'a profondément touché et je vous en remercie du fond du cœur.

L'an dernier, à semblable époque, mon vénéré prédécesseur vous entretenait, dans son discours inaugural, des questions qui étaient alors à l'ordre du jour dans notre Compagnie. Il faisait pressentir notamment l'imminence d'un changement qui devait être apporté au mode de publication du Bulletin. Cette prévision s'étant réalisée, un aperçu rétrospectif à cet égard vous offrira peut-être quelque intérêt.

Les circonstances qui favorisèrent la fondation et le développement rapide de notre Société vers le milieu du siècle dernier différaient sensiblement des conditions actuelles. Notre Société botanique nationale était la première qui se formait dans l'Europe occidentale[1]; elle répondait à une aspiration unanime des botanistes, déjà fort nombreux dans notre pays, et même à l'étranger on nous sut gré de cette création. Dans les années qui suivirent, en même temps que les adhésions à l'œuvre nouvelle, affluèrent aussi pour notre Bulletin des communications variées portant sur toutes les branches de la science des plantes. A cause même de leur abondance et des ménagements que réclamaient à cette époque l'état assez précaire et l'avenir incertain de nos finances, le droit à l'insertion dans le Bulletin était étroitement réglementé et, sauf de rares exceptions, les longs Mémoires, d'ailleurs assez rares en ce temps, étaient l'apanage d'Annales ou de Revues spéciales. Plus tard l'état des choses

1. La Société botanique de Copenhague a été fondée en 1840.

se modifia graduellement. L'émulation créée par l'exemple que nous avions donné ne tarda pas à porter ses fruits. D'autres Sociétés purement botaniques ou embrassant l'ensemble des sciences naturelles, indépendamment de celles qui prenaient naissance dans les pays voisins[1], se fondèrent successivement en France, où elles se partagèrent, ainsi qu'avec de nouvelles Revues spéciales, une grande partie des communications que notre Bulletin recevait naguère exclusivement. Celles-ci étant moins nombreuses et nos finances s'améliorant progressivement, les facilités accordées aux auteurs furent augmentées et le Bulletin devint plus accessible aux travaux de longue haleine, qui sont en général plus profitables à l'avancement des sciences. Le régime inauguré l'an dernier, réalisant sous ce rapport un nouveau progrès, a fait disparaître les anciennes restrictions tombées en désuétude et distribué les matières du Bulletin en deux parties : les Comptes rendus des séances, renfermant les Notes courtes ou de moyenne étendue, et les Mémoires, publiés en fascicules séparés où ils acquièrent plus de relief; comme ils sont d'ailleurs indépendants des numéros mensuels, la succession régulière de ceux-ci en est mieux assurée.

N'oublions pas, si nous voulons être équitables envers nos devanciers, que, la possibilité de l'agrandissement de nos publications étant étroitement liée au bon état des finances, notamment avec la constitution d'un fonds de réserve important, préface obligée de toute augmentation éventuelle des dépenses, nous sommes principalement redevables de notre prospérité actuelle à la continuité de l'habile et prudente gestion de nos trésoriers depuis l'origine de la Société.

Une innovation moins récente et méritant cependant d'être signalée est relative à l'extension donnée, dans ces dernières années, aux illustrations du Bulletin; tandis, par exemple, que les dix premiers tomes de la collection (1854-1863) renfermaient ensemble 14 planches hors texte, celles-ci, sans compter les figures intercalées, sont au nombre de 110 dans les dix derniers volumes terminés (1894-1903). Dans celui de 1904, dont l'achèvement est retardé par l'impression de ces Actes de la session jubilaire, un seul fascicule de ceux-ci renferme 28 planches en photogravure et 105 figures dans le texte. Il convient toutefois de faire remarquer que nous devons ces belles illustrations à la munificence d'un jeune confrère, héritier d'un nom cher à la Société, et dont les libéralités envers notre œuvre sont une tradition dans sa famille.

1. La Société Royale de Botanique de Belgique a été fondée le 12 juin 1862; la Société botanique du Grand-Duché du Luxembourg, en 1870; la Société botanique de Lyon, en 1872; la Société botanique de Genève, en 1875; la Société botanique allemande, le 17 septembre 1883; la Société botanique suisse, en 1890; la Société botanique italienne, en 1894.

Le surcroît de responsabilité et de travail que le dédoublement du Bulletin impose à la personne chargée d'en diriger l'impression ne permettait pas d'ajourner davantage l'institution, reconnue depuis longtemps nécessaire, d'un Secrétaire gérant rédacteur en chef, et nous avons appelé à ce nouvel emploi un jeune et zélé confrère.

Nous avons clos récemment, avec le tome L, un cycle semi-séculaire des Bulletins de notre Société. Ce n'est pas un des moindres mérites de la collection de ces cinquante volumes de contenir un recueil de documents sur notre flore nationale dont on ne trouverait probablement l'analogue dans aucun autre pays. A d'autres égards ils symbolisent, avec honneur pour notre collectivité, le travail qu'elle a produit pendant cinquante ans. Permettez, en cette occurrence, à votre nouveau Président, qui a connu personnellement tous les confrères distingués dont il prononcera les noms, de rappeler, dans la légion des disparus, quelques-uns de ceux dont la collaboration a marqué la plus forte empreinte sur notre œuvre sociale : Bescherelle, Brongniart, Chatin, Cosson, Decaisne, Duchartre, Duval-Jouve, Eug. Fournier, Franchet, Jacques Gay, Germain de Saint-Pierre, Loret, Ch. Martins, Émile Planchon, Roze, de Schœnefeld, Weddell, etc. Nous obéissons à un sentiment de pieuse gratitude en rendant aujourd'hui à la mémoire de ces hommes dévoués et de ces maîtres regrettés l'hommage respectueux d'un souvenir ému.

Passant à un autre ordre d'idées, parmi les indications suggestives que contenait le discours cité de M. le professeur Bureau, je rappellerai l'allusion à un projet de lien fédératif à établir « entre la Société botanique de France, la plus ancienne, la Société mère, et les différentes Sociétés botaniques qui ont été successivement fondées dans notre pays ».

Si préjudiciable au recrutement de nos sociétaires que puisse être, par une inévitable conséquence, le nombre croissant de ces fondations, gardons-nous à leur égard des vues étroites et plaçons au-dessus de toute autre considération la valeur de haute utilité et l'intérêt supérieur que présentent ces louables essais de décentralisation scientifique. Saluons toujours avec sympathie et souhaitons de voir se multiplier encore davantage, comme autant de foyers intellectuels d'où jaillit une lumière bienfaisante, ces Sociétés nouvelles, rejetons directs ou sœurs puînées de la nôtre, précieux auxiliaires s'associant à nos efforts pour répandre le goût et favoriser les progrès de ces nobles études de la nature qui, dans tous les rangs de la société, moralisent les hommes et embellissent la vie.

Il est cependant un inconvénient, résultant de l'isolement de beaucoup de Sociétés locales et de la trop faible publicité de leurs Annales, et il serait sans doute possible d'y remédier en étendant, à toutes celles qui sont similaires ou simplement alliées, le vaste réseau d'une union fédéra-

tive. Très nombreuses dans notre pays, indépendamment de celles se consacrant exclusivement aux études botaniques, sont les Sociétés mixtes dont les organes font paraître, à dates plus ou moins espacées, des Notes ou même des Mémoires appartenant à telle ou telle branche de la botanique et que souvent ceux qui auraient intérêt à les connaître ignorent ou ne peuvent se procurer. D'un grand secours aux travailleurs serait un Répertoire bibliographique leur offrant l'inventaire, aussi complet que possible, de toutes ces publications éparses et constituant l'organe de la « Fédération des Sociétés botaniques de France » dirigé par les soins et sous les auspices de notre Société centrale. Ce serait aussi un tableau exact et régulier, de la littérature botanique française contemporaine. J'ai pensé que le vœu émis l'an dernier par mon honorable prédécesseur concernant cet intéressant sujet m'autorisait à l'aborder cette année d'une façon plus précise en soumettant nos idées au jugement des confrères qui voudraient bien nous aider de leurs avis.

Il me reste à remplir une douce obligation.

Dans les derniers mois de l'année 1904, notre Société se trouvait dans une conjoncture délicate. Votre Secrétaire général, arrivé à l'expiration de la quatrième période statutaire de ses pouvoirs, déclinait l'honneur d'une nouvelle réélection, dans la crainte, dont il vous a fait l'aveu, que l'inéluctable affaiblissement d'activité auquel chacun de nous doit se résigner après un certain âge ne vînt diminuer, quelle que fût sa bonne volonté, son aptitude, déjà médiocre, à des occupations qui exigent une grande continuité de travail. Cependant la succession de responsabilités qui devait échoir au nouveau Secrétaire général menaçait de tomber en déshérence par suite d'une grève des candidats. Cette grave difficulté fut enfin heureusement résolue par l'acceptation d'un de nos anciens secrétaires, appartenant au personnel de l'Enseignement Supérieur, qui voulut bien, malgré les obligations attachées à ses devoirs professionnels, assumer les charges inhérentes à l'emploi vacant et y proportionner son dévouement. Nous remercions M. Lutz, au nom de tous, de l'éminent service qu'il nous a rendu dans la circonstance que je viens de rappeler, ainsi que de tous ceux dont nous sommes depuis redevables à son inlassable activité.

En résumé, Messieurs et chers confrères, soit que nous interrogions nos anciens souvenirs pour en recueillir les enseignements, soit que nous puisions nos motifs de confiance dans l'examen de la situation actuelle, nous pouvons jeter un regard satisfait sur le chemin parcouru et envisager avec une entière assurance la voie nouvelle qui s'ouvre devant nous. La prospérité du présent est le fruit du passé et le gage de l'avenir.

Ce discours est unanimement applaudi.

M. le Secrétaire donne lecture du procès-verbal de la précédente séance qui est adopté.

En raison de la présentation faite dans cette séance, M. le Président proclame l'admission de :

M. Mariano B. Berro, calle de la Agraciada, 745, à Montevideo (Uruguay), présenté par MM. Bureau et Lutz.

M. le Président annonce 7 présentations nouvelles.

M. Lutz a reçu une lettre de M. Goris qui remercie la Société de l'avoir admis au nombre de ses membres.

M. le Secrétaire général donne lecture d'une circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique qui annonce le 44e Congrès des Sociétés savantes. Cette réunion se tiendra du 17 au 21 avril à la Sorbonne.

Il est donné lecture de la communication suivante :

Notice nécrologique sur le botaniste P. Barthès,

PAR M. LE Dr D. CLOS.

On nous annonce de Dourgne, petite ville du Tarn, la mort récente, et dans un âge avancé, d'un ancien professeur d'histoire naturelle du collège de Sorèze, qui s'était familiarisé dès sa jeunesse avec la végétation du Sorézois et de la Montagne-Noire qu'il avait enrichie de la découverte de quelques espèces rares. On lui doit notamment celle d'une Fumariacée inscrite aussi dans la *Flore de France*, t. I, en voie de publication par notre savant confrère M. Rouy, à propos des variétés du *Chelidonium majus* : « La variété *fumariæfolium* dans le Tarn, aux environ de Sorèze (Barthès sec. Clos, 1892). Cette variété observée, il y a environ deux siècles par Morison et Tournefort, n'avait pas été retrouvée depuis (p. 166) ». Il est à regretter que le seul pied signalé soit mort l'année d'après sans laisser de postérité. Heureusement, M. Rouy n'a pas hésité, dans l'intérêt de la science, à décrire et à faire figurer l'échantillon de cette Chélidoine, que je lui cédai, dans son fascicule III des *Illustrationes Plantarum Europæ rariorum*.

Le botaniste Pierre Barthès a conservé jusqu'à sa dernière heure l'intégrité de ses facultés et son goût pour sa science favorite. Il était même poète patois à ses heures, et laisse dans le pays un nom bien connu, de fidèles amis et d'excellents souvenirs.